

36 Place de la Mairie
Tel : 05.65.69.02.42
Mail :

**CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 25 JANVIER 2021
A 20H**

EXTRAIT

L'an deux mille vingt et un,

Le vingt-cinq du mois de janvier à 20 Heures,

Le Conseil Municipal de la commune de CAMBOULAZET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LACHET Jean, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/01/21

Présents : M. LACHET Jean, M. CUOC Jérôme, M. ENJALBERT Maxime, M. GAZANIOL Dominique, Mme LACOMBE Patricia, M. LACOMBE Philippe, Mme LITRE Alexandrine M. PANIS Didier, Mme POUGET Sandrine, M. ANGLES Julien.

Absente excusée : Mme CANITROT Nadine,

Monsieur Julien ANGLES a été désigné secrétaire de séance.

1. Zoom

1-A : CIMETIERE : Ce dossier ayant été repris et légèrement modifié

DELIBERATION : OBJET : EXTENSION DU CIMETIERE DE CAMBOULAZET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2021.

Plan de financement prévisionnel :

Montant des travaux	71 751,44 € HT
DETR 2021 (sollicitée 40%)	28 700,57 €
Autofinancement/Emprunt	43 050,87 €
Montant TVA 20%	14 350,28 €

Montant TTC	86 101,72 € TTC

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'engager les travaux de clôture avec des murs pour l'extension du cimetière de Camboulazet situé Route de La Mothe,
- De réaliser la numérisation des données du registre du cimetière,
- D'approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- De solliciter une subvention au titre de la **DETR 2021** au taux de **40% soit 28 700, 57€**,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce utile à la réalisation de ce projet.

Présentation du dossier :

Un drain sera à prévoir côté extension du cimetière.

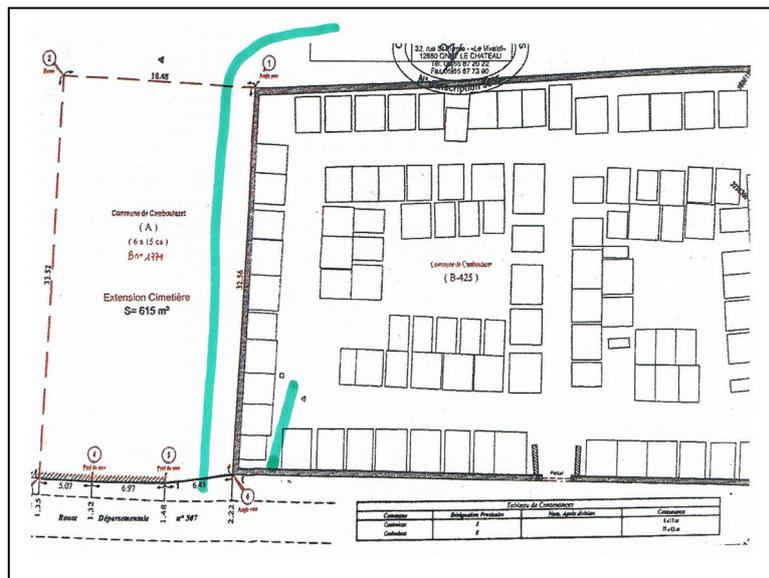
Le futur drain ne sera pas réalisé contre le mur existant mais à 1,20m minimum, afin d'éviter de le fragiliser. Un aménagement le long de ce mur sera possible soit pour des caveaux ou colombarium mais pas de tombes en pleine terre.

L'organisation générale du nouveau cimetière sera décidée plus tard.

Proposition de déplacement de la tombe N°19 au cimetière

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre en charge les frais d'alignement de cette tombe.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour que ces travaux soient réalisés car cet alignement va surtout faciliter la circulation des véhicules funéraires dans l'allée du cimetière.



1-B : SIVOS

Le 5 janvier 2021 a eu lieu le premier Comité Syndical du SIVOS :

Installation du Comité syndical : 30 délégués (20 membres titulaires et 10 suppléants). Pour rappel les délégués de Camboulzet sont : M. Lachet Jean et Maxime ENJALBERT, titulaires et Alexandrine LITRE, suppléante.

- 1- Election : M. Michel ARTUS a été élu président ;
- 2- Composition du bureau et nombre de vice présidents : 4
 - a. Maxime ENJALBERT 1^{ER} vice président
 - b. Christine BERNARDI 2^d vice présidente
 - c. Geneviève FUERTES 3^{ème} vice présidente
 - d. Virginie CADILLAC 4^{ème} vice présidente

Le bureau est composé de 9 délégués élus suivants en sus du Président et des 4 vices présidents : ALCOUFFE Patrick, BARBEZANGE Jacques, BORIES André, CALMELS Bernard, CARRIERE François, CHINCHOLLE Franck, FABRE Jean-Marc, LACHET Jean, VABRE François.

- 3- Répartition des contributions forfaitaires des communes : 1 167 093,13€
Le montant imputé à Camboulzet se chiffre à 58 857,54€ pour le fonctionnement et 6 754,81€ pour l'investissement soit un total de 62 612,35€ à prévoir au budget 2021

2- Sujets d'actualité

↳ Suivi des actions en cours :

A- En Pays Ségali Communauté

- o **Parc à conteneur au lotissement Bonafouzen :**

Accord du service technique des ordures ménagères pour l'aménagement d'un espace conteneurs au lotissement Bonafouzen en 2021.

Par contre, l'emplacement actuel impose, pour le camion benne, une marche arrière depuis

la route départementale 507 ce qui ne sera plus possible avec le nouveau camion. Le responsable technique de PSC en charge de ce dossier propose de ramener à proximité de la RD 507 l'espace à conteneurs.

Après débat, le Conseil Municipal décide d'organiser une réunion d'information et de concertation avec tous les riverains concernés par ce projet. Cette réunion pourrait être planifiée en juin 2021, selon évolution de la crise sanitaire, et en présence du responsable technique du PSC.

- o **Compte rendu des diverses réunions**

- Commission social et culture de PSC. Objet :
 - * Règlement pour l'attribution des subventions aux associations culturelles de PSC.
 - * Orientations des actions sociales de PSC.
 - * Convention d'objectif culturelle entre le conseil départemental 12 et P.S.C.
Celle-ci sera soumise à l'approbation du prochain conseil communautaire.

- Commission agricole du PSC. Objet : présentation par G.R.D.F. d'un projet de centrale de méthanisation.
Baraqueville possède beaucoup d'atouts pour ce projet :
 - un grand nombre d'exploitations agricoles tout autour .
 - la conduite de gaz de ville qui va jusqu'à ONET LE CHATEAU en passant par RODEZ – LA PRIMAUBE et CEIGNAC.Il reste aux porteurs du projet à trouver une adhésion autour de cette thématique

B- Voirie 2021 dans la commune :

- o Carrefour VC La Fabrie/Pruns :
Devis Géomètre pour la cession du terrain validé par le Conseil Municipal.

- o Travaux de curage des fossés à réaliser prochainement :
Route du Rivatou, Route de la levade, Route de la Fabrie ainsi qu'au Pouget et à Noyès.

C- Assainissement en commune:

- a. Compte rendu de la réunion avec Aveyron Ingénierie le 22/01/2021 :
Etat des lieux du dossier assainissement collectif de la commune (station, réseau...) et des opérations pouvant être réalisées pour l'assainissement collectif.
- b. Installation du compteur de bâchées mécanique par l'agent technique à réaliser au plus tôt.

D- Radar pédagogique

Village de Noyès : pour limiter la vitesse et sensibiliser les automobilistes à la sécurité routière, plusieurs propositions sont à l'étude. Soit l'achat d'un radar pédagogique, soit un panneau de limitation de vitesse hors agglomération, soit un aménagement de la voirie.

Sujets nouveaux :

A- SIAEP du Ségala :

- o Compte rendu réunion du 22/12/2020
- o Délibération modifications des statuts
- o Délibération adhésions de nouvelles communes : Durenque et Roussayrolles

DELIBERATION : OBJET : Approbation de la Révision des Statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération en date du 22 décembre 2020 portant approbation de la révision des statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala sous réserve de l'acceptation de l'approbation de ces statuts par les assemblées délibérantes des Collectivités adhérentes au Syndicat.

Ainsi, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au Conseil Municipal de donner son avis sur l'approbation de la révision de ces statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité

- **D'APPROUVER** la révision des statuts du Syndicat mixte des eaux du LEVEZOU SEGALA annexés à la présente délibération.

DELIBERATION : Objet : Approbation de l'extension du périmètre du Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA à

- **La Commune DURENQUE (12),**
- **La Commune de ROUSSAYROLLES (81)**

Monsieur le Maire ajoute que le Comité syndical du Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA, par délibération en date du 22 décembre 2020, a donné un avis favorable aux adhésions des collectivités précitées : les communes de DURENQUE (12) et ROUSSAYROLLES (81)

Il précise que, conformément à l'article L.5212-32 du Code général des Collectivités territoriales, et en l'absence de dispositions particulières statutaires, les délégués présents à l'assemblée générale du Syndicat ont été unanimes sur l'acceptation de ces adhésions sous réserve de l'accord des assemblées délibérantes des adhérents au Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA.

Monsieur le Maire indique qu'il est demandé au conseil municipal, de se prononcer sur l'adhésion des collectivités précitées au Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA

Le Conseil Municipal,

Considérant les statuts du SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **DONNE** un avis favorable à l'adhésion des Collectivités suivantes :
- La Commune de DURENQUE (12),
- La Commune de ROUSSAYROLLES (81)

au Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA, pour le transfert de la compétence «eau» ainsi que l'extension du périmètre syndical qui en résulte.

B- Défense incendie

- a. Liste des anomalies des Points d'Eau Incendie
- b. Contrôle technique périodique à prévoir en 2021
- c. Essais d'aspiration des 2 citernes (Noyès et Pruns) à demander aux Pompiers de Baraqueville

Une réunion de la commission maintenance en présence du chef de centre des pompiers de Baraqueville et de l'adjudant CREYSSELS est à prévoir avant l'été.

- **Association Antenne Solidarité Lévezou Ségala :**
 - o Compte rendu de la réunion Antenne Solidarité Lévezou Ségala du 07/01/2021 : présentation des missions de l'association et demande de subvention pour 2021. La commission finance étudiera cette demande.

Informations diverses

- **Association départementale des Restos du Cœur :**
 - o Demande de subvention

Comme partout en 2020, le département de l'Aveyron n'a pas été épargné, et les Restos du cœur ont vu arriver massivement une catégorie de personnes qu'ils n'avaient pas l'habitude d'accueillir.

Or la crise sanitaire ne leur a pas permis d'organiser les manifestations qui généraient habituellement des recettes complémentaires, nécessaires au fonctionnement de la structure.

C'est pourquoi, ils sollicitent une aide financière auprès des communes Aveyronnaises.

Monsieur le maire propose d'étudier cette demande avec la commission finances lors de la préparation du budget 2021.

- **Achat sel de déneigement**

Des sacs de sel sont mis à la disposition des administrés de la commune à deux endroits : un stock est situé à Noyès devant la salle des fêtes et le second à Camboulazet sous le hangar de Monsieur et Madame Jean CALMELS.

Questions diverses

- 1- Demande du Comité des Fêtes de Camboulazet :

Le Comité des fêtes de Camboulazet souhaite offrir aux membres de leur association des plateaux repas. Il demande d'utiliser la salle des fêtes comme point de retrait le 20/02/2021, dans le respect des règles sanitaires en cours.

2- Info Vaccination COVID :

La commission santé se propose d'établir une liste des administrés de plus de 75 ans qui souhaitent un soutien dans les démarches de prise de rdv au centre de vaccination ainsi que pour la réservation de la navette financée par la Région Occitanie.

La liste sera transmise à la secrétaire de mairie qui pourra aider, dans leurs démarches, tous ceux qui en feront la demande.